

*Recueil des rapports
de la Commission de la coopération et du développement*

* * *

**XXIX^E SESSION ORDINAIRE
(NIAMEY, 6-9 JUILLET 2003)**

L'agriculture

(Rapporteur : M. Daouda Toure, Mali)

INTRODUCTION

L'agriculture est la clé de la sécurité alimentaire. Malheureusement, au cours des dernières années, les catastrophes naturelles et les aléas des changements climatiques ont durement frappé bon nombre de pays où l'agriculture est un catalyseur de l'économie. Les sécheresses, les inondations et autres calamités nous ont rappelé la vulnérabilité de la production agricole et de la sécurité alimentaire, qui en découle naturellement. En conséquence, les améliorations enregistrées dans certaines régions, en particulier en Asie orientale, ont été neutralisées par une détérioration marquée dans d'autres secteurs géographiques, notamment en Afrique subsaharienne.

Il en va de la responsabilité morale de toutes les sociétés, de toutes les communautés et de tous les individus de garantir l'éradication de la pauvreté et de la faim. Dans cette perspective, les investissements publics visant à accroître la production agricole et à faciliter l'accès à la nourriture constituent une condition préalable à la croissance économique à long terme et à la réduction durable de la pauvreté.

La recherche de solutions aux nombreux problèmes que pose l'insécurité alimentaire dans les pays en voie de développement est au cœur de cette quête d'un mieux-être économique, social et politique.

On est devenu progressivement mieux sensibilisé, au cours des dernières années, aux grands problèmes qui se posent dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Ces problèmes sont entre autres la dégradation de l'environnement, la pénurie d'eau, les dommages causés par les ravageurs, les maladies des animaux et des plantes, le souci des consommateurs pour la sécurité sanitaire des aliments, et les conséquences des changements climatiques. L'adaptation au processus de la mondialisation, avec les risques et les possibilités qu'il engendre, est un des principaux défis que tous les pays s'efforcent de relever.

Ces problématiques sont devenues de sérieuses sources de préoccupations pour les agriculteurs de tous les États, au Nord comme au Sud.

On s'accorde pour reconnaître que la production agricole s'est considérablement accrue dans les pays riches au cours des dernières décennies ; elle a assuré aux consommateurs un bon approvisionnement en produits de plus en plus variés à des prix raisonnables. Cette amélioration quantitative et qualitative de la production a cependant entraîné une série de conséquences négatives pour les États concernés et pour l'industrie, telles que la surproduction de certaines denrées, l'augmentation croissante des coûts liés au stockage des excédents et l'importance des subventions que les États doivent désormais verser aux agriculteurs désirant exporter leurs produits dans le cadre d'un marché où la concurrence est toujours plus forte.

D'autres problèmes préoccupent les agriculteurs des pays développés, comme l'exode rural à partir des régions reculées ou accidentées, la situation financière difficile des petits exploitants, l'expansion urbaine et la pollution industrielle.



Par ailleurs l'agriculture, telle qu'elle se pratique dans les pays de l'hémisphère nord, est responsable en grande partie de l'effet de serre d'origine humaine qui affecte le climat et l'atmosphère de la planète. Cette détérioration généralisée s'explique principalement par la consommation excessive des énergies fossiles, la déforestation, l'élevage des ovins, porcins et bovins et l'usage intensif des engrais. L'agriculture industrielle dans les pays riches doit être repensée, non seulement parce qu'elle est gaspilleuse d'énergie, mais aussi parce qu'elle joue un rôle important dans l'aménagement du territoire.

Ces pratiques agricoles ont d'autres conséquences environnementales graves. La déforestation, par exemple, fragilise les sols qui, lavés par les pluies, deviennent progressivement impropres à la culture. L'usage croissant des engrais chimiques de toutes sortes est aussi une source importante de pollution de l'eau des rivières, des lacs et des nappes phréatiques.

Les agriculteurs des pays développés doivent donc s'orienter vers un objectif de développement durable qui leur permettra de concilier et d'harmoniser les fonctions économique, environnementale, territoriale et sociale de leurs activités.

L'importation et l'exportation de produits agricoles revêtent une importance particulière pour les agriculteurs des pays pauvres ; les obstacles au commerce des produits agricoles constituent une entrave importante pour beaucoup d'entre eux. La complexité des régimes d'importation et le coût de la conformité aux normes sanitaires, de même que les obstacles techniques au commerce représentent souvent une barrière difficile à surmonter, surtout pour les petits pays et les petits agriculteurs. On doit donc fournir aux agriculteurs concernés les moyens de surmonter ces difficultés et de participer activement au commerce national et international des produits agricoles, d'une façon qui leur soit profitable.

Les effets de la mondialisation sont multiples et souvent imprévisibles. Un de ces effets est la facilité avec laquelle les ravageurs de cultures et de récoltes et les maladies des animaux et des plantes peuvent aujourd'hui se propager d'une région à l'autre, et même d'un pays à l'autre. Les ravageurs et les maladies transfrontalières représentent une menace permanente pour les cultures et l'élevage, et peuvent entraîner des effets néfastes sur le plan économique. Leur diffusion est souvent facilitée par l'accroissement du commerce, par l'augmentation des échanges de produits frais et d'animaux vivants et par le développement de nouveaux marchés commerciaux. Il est important de renforcer les capacités des pays en voie de développement de résoudre ces problèmes, tant par le biais d'une action nationale vigoureuse que par une participation active aux efforts collectifs internationaux.

Les petits agriculteurs produisent présentement la majeure partie des aliments que consomment les pays pauvres. Pourtant, les agriculteurs de ces pays sont en général encore moins fortunés que leurs concitoyens et plus exposés à l'insécurité alimentaire. Ceci constitue une profonde injustice.

Selon la Banque mondiale, la sécurité alimentaire se définit comme «l'accès permanent de tous à une alimentation suffisante pour mener une vie productive et pour rester en bonne santé». Le Fonds international de développement agricole (FIDA) définit plus spécifiquement la sécurité alimentaire d'un ménage comme sa «capacité à s'assurer un panier régulier et



«durable de nourriture adéquate». Ces définitions nous permettent de comprendre que la disponibilité des approvisionnements est fonction de l'offre alimentaire.

L'amélioration de la productivité passe par une bonne préparation des sols, une mise en œuvre adéquate des activités de production, le développement et la mise œuvre des technologies post récolte, la commercialisation efficace des produits et une formation appropriée des acteurs économiques concernés.

Il est vital que les gouvernements développent au cours des années qui viennent des politiques et des priorités d'investissement qui tiennent compte de la diversité des situations et des problèmes auxquels les agriculteurs se trouvent confrontés. Les ressources qu'ils utilisent, le choix de leurs activités, en fait la structure entière de leur vie sont indissociables de l'environnement physique, économique et culturel dans lequel ils vivent. Si chaque agriculteur est différent, ceux qui vivent des situations similaires partagent souvent des problèmes et des priorités analogues.

Toute mesure de redressement durable devra tenir compte de la situation financière des agriculteurs et devra prévoir des mesures visant à améliorer leur revenu et leur qualité de vie.



1. LE TRAVAIL DU SOL

La sensibilisation générale au développement durable, qui est liée au phénomène de la mondialisation et à l'expansion des marchés, favorise également la conservation des ressources naturelles, une production agricole soutenue et une meilleure protection de l'environnement. Malheureusement, il existe plusieurs facteurs, dont par exemple une croissance démographique rapide, particulièrement dans les pays pauvres, qui ont pour effet d'exercer des pressions importantes sur les ressources de la terre.

Le processus de production agricole nécessite d'abord un meilleur travail du sol. Ainsi, on estime que pour de nombreux pays africains situés au sud du Sahara, la mécanisation contribuerait à résoudre les problèmes de production alimentaire. Ceci s'est vérifié dans plusieurs cas : une meilleure technologie et une utilisation plus rationnelle de différentes formes d'énergie sont évidemment importantes pour augmenter la superficie et la productivité des terres à cultiver. Il est tout aussi vital, toutefois, que des programmes et des politiques gouvernementaux rigoureux touchant l'utilisation des sols soient mis en place si on veut éviter d'épuiser leurs ressources de base.

Beaucoup de pays de la région africaine sub-saharienne ont entrepris des programmes de défrichement intensifs et des pratiques de travail du sol qui en ont en fait accéléré l'érosion et la dégradation. La dégradation du sol est une contrainte économique et écologique importante, qui a pour conséquences des rendements faibles et un niveau de vie peu élevé, contribuant ainsi à la famine et à la malnutrition des populations concernées.

Une manipulation mécanique appropriée du sol pour la préparation des lits de semences, le désherbage et la conservation de l'eau peuvent aider à réduire la dégradation des terres. L'utilisation de fumure organique dans le cadre des amendements des sols est également susceptible d'en assurer la préservation. Un travail et un ensemencement équilibrés du sol favorisent une bonne croissance culturale: ils préviennent le compactage, ce qui a pour effet d'améliorer la capacité d'infiltration des sols ; de plus, ils permettent l'éradication des mauvaises herbes, l'élimination de résidus culturaux malades et l'incorporation d'engrais. L'expérience démontre que les activités de conservation des eaux et des sols, lorsqu'elles sont bien appliquées, tendent à stabiliser la partie arable des sols.

Le développement de systèmes de travail du sol adéquats joue un rôle important pour la mise en valeur de l'agriculture et l'augmentation de la production alimentaire. Les résultats de la production ne dépendent pas seulement de l'acquisition de tracteurs et d'instruments sophistiqués, mais surtout du système de travail de la terre que l'on applique aux différents types de sols, du choix d'outillage bien adapté, de la formation de techniciens qui utilisent l'équipement de façon appropriée et du moment choisi pour effectuer les opérations requises. Le type et la fréquence du travail du sol dépendent de la nature du sol auquel on a affaire, de la culture qu'on entend y pratiquer et de la taille du système de production qu'on a instauré.



Au Sud comme au Nord, le travail rationnel du sol et une exécution adéquate des tâches qui s'imposent à toutes les étapes de la production des cultures sont des impératifs fondamentaux pour les États et pour les agriculteurs : le respect de ces impératifs devrait normalement contribuer à assurer l'approvisionnement en nourriture et en fibres aux populations, et garantir à plus long terme la sécurité alimentaire des individus.

Dans tous les pays où il y a des agriculteurs, travailler le sol signifie beaucoup plus que le labourer, bien que cette opération reste très importante. On doit aussi préparer des lits de semences, puis procéder à d'autres opérations telles que le désherbage ou le travail du sol après les récoltes. En d'autres termes, le labour fait partie d'un système de travail du sol beaucoup plus vaste. On peut définir un système de travail du sol comme un ensemble d'opérations de labour périodiques qui sont exécutées pour créer et maintenir des conditions de culture optimales. La création de ces conditions optimales en fonction d'une phase de croissance peut être considérée comme un objectif à court terme, alors que de maintenir ces conditions optimales pour la production globale des cultures devient un objectif à long terme en rapport avec la viabilité de l'ensemble du système.

Le climat, le sol et la topographie sont les facteurs à considérer pour choisir un système particulier de travail du sol. A long terme, ces trois facteurs demeurent constants. Toutefois, la culture ou les systèmes culturaux applicables déterminent aussi la sélection d'un système de travail du sol. Enfin, le système de travail du sol dépendra des options techniques décidées par les instances socio-économiques du pays et de la région où la culture se pratique. A cet égard, les gouvernements ont une responsabilité importante dans le financement approprié des coopératives et associations d'agriculteurs disposés à mettre en œuvre les systèmes qu'ils proposent.

En définitive, le travail du sol ne saurait se faire de façon adéquate et satisfaisante si on ne met pas à la disposition des producteurs des équipements appropriés pour les opérations de nettoyage, de grattage, de labour ou de binage qui sont des étapes incontournables du processus de production agricole.



2. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALE, ANIMALE ET HALIEUTIQUE

L'agriculture mondiale se développe de la même manière que l'économie mondiale : ses principaux clients sont les pays développés et ses méthodes sont de plus en plus industrialisées. Or les habitudes alimentaires des habitants des pays riches comportent une très forte consommation d'énergie, que ce soit la surconsommation, celle de la viande de bœuf en particulier, ou la consommation de produits exotiques et de fruits frais hors saison, qui entraînent des coûts de transport élevés. L'agriculture est un de ces domaines où l'efficacité énergétique est en constante décroissance ; il en résulte une production de plus en plus intensive, fortement consommatrice de pétrole. Des remèdes existent qui sont déjà mis en oeuvre depuis quelques années : éducation des consommateurs des pays riches afin qu'ils mangent moins de viande rouge et moins de produits hors saison, formation des agriculteurs visant à les sensibiliser aux bienfaits d'une infrastructure technique moins lourde, d'outils de travail moins sophistiqués. Enfin, il faut favoriser le développement de l'agriculture biologique.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'avoir un impact direct sur la situation de l'agriculture au cours des années qui viennent : la croissance démographique, bien sûr, mais aussi les pénuries alimentaires, la crise des combustibles fossiles et la dégradation de l'environnement.

On a assisté, au XX^e siècle, à une augmentation significative de la production vivrière grâce à la révolution verte et aux systèmes intensifs de production animale. Cependant, la survie de l'humanité dépendra, au cours du siècle qui vient, de l'identification et de l'adoption de méthodes différentes et plus durables de production dans tous les domaines de l'agriculture.

Dans tous les cas, et en particulier dans les pays pauvres, des technologies plus appropriées, faisant davantage appel aux ressources locales, devront être mises à la disposition des travailleurs de la terre et de la mer, et plus spécialement des petits agriculteurs, dont le nombre est appelé à augmenter.

L'augmentation de la production agricole, à cause de la concurrence effrénée qu'elle entraîne entre les producteurs désireux de conquérir de nouveaux marchés, a souvent pour conséquence secondaire une détérioration marquée des relations politiques et commerciales entre les pays impliqués. Pour palier à cette tendance, il faut favoriser le regroupement d'ensembles régionaux, au sein desquels les échanges seraient stimulés et réglementés. Ces ensembles de pays ou de régions bien circonscrits, aux structures politiques et aux économies similaires, devraient pouvoir s'entendre pour développer des marchés stables et équitablement répartis, où il demeurerait possible pour chacun de conserver son identité.

L'Union européenne offre une telle opportunité : en effet, tous les pays désireux de contribuer à ce regroupement de pays ont en commun la volonté de protéger l'environnement et de favoriser le développement économique. Toutefois, on peut s'entendre pour reconnaître que les modalités d'application de ces principes de base peuvent varier en fonction des priorités de chacun et des conditions dans lesquelles s'exerce l'activité agricole. Les regroupements devraient permettre à chacun de s'exprimer à sa manière, pourvu que les principes fondamentaux de l'ensemble soient respectés.



- Une bonne gestion des sols implique que ces derniers soient utilisés de manière à maintenir et, si possible, à améliorer leur productivité tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Pour atteindre cet objectif, il faut s'assurer que les composantes chimiques et physiques des sols demeurent constantes et qu'elles favorisent la croissance des plantes, ainsi que des fruits et légumes, lors de la mise en culture. En fait, il est normal que cette mise en culture entraîne une certaine dégradation des sols du fait de l'exportation des éléments nutritifs au moment de la récolte et en raison des dommages physiques que subit la structure du sol tout au long du processus de culture. Il faut faire en sorte que cette détérioration soit réversible grâce à des apports d'éléments nutritifs, à des travaux mécaniques ou au processus naturel de restitution de la fertilité par la mise en place d'arbres ou d'herbages, selon les besoins identifiés. Il faut que le sol soit en mesure de se régénérer, c'est-à-dire qu'après avoir été soumis aux agressions liées à la production, il puisse revenir à son état initial et même s'améliorer.

La grande majorité des agriculteurs envisagent la gestion des sols dans la perspective des lopins de terre qu'ils cultivent personnellement. Il en découle que les effets des pratiques d'aménagement des sols ne reçoivent pas toujours l'attention requise, surtout s'il n'existe pas de réglementation appropriée. Parmi ces effets, on peut citer les dépôts provenant de l'érosion ou des matériaux emportés par les cours d'eau et déposés sur les champs, ainsi que les gaz à effet de serre et autres polluants potentiels. Une bonne gestion des terres doit non seulement répondre aux besoins immédiats de l'agriculteur mais également être acceptable sur le plan écologique. Pour les cultivateurs qui ne pratiquent pas une agriculture de subsistance, le système doit aussi être profitable, de manière à leur permettre de poursuivre une bonne exploitation et d'améliorer le niveau de vie de leur famille.

Il y a des sols qui contiennent beaucoup d'éléments nutritifs et qui peuvent conséquemment être exploités de nombreuses années sans baisse notable de rendement, mais la majorité d'entre eux ne peuvent être mis à contribution que quelques années avant que leur aptitude à fournir des éléments nutritifs ne commence à se détériorer. Si l'on veut maintenir les rendements et utiliser les sols pour produire des cultures de qualité de façon constante, on doit trouver une méthode permettant de remplacer efficacement l'azote, le phosphore, le potassium et les autres éléments nutritifs qui les composent. Par exemple, l'utilisation de semences sélectionnées ou améliorées pourrait permettre d'accroître la production par l'augmentation des rendements. Elle permettrait d'obtenir des semences adaptées aux zones agro-écologiques. De plus, la disponibilité et l'usage contrôlé d'engrais chimiques permettraient d'intensifier les productions et d'empêcher l'agriculture extensive et sauvage, ce qui aurait pour effet de réduire les pressions qui s'exercent sur les terres et les ressources naturelles. L'usage des pesticides est une question complexe ; on sait que leur usage intensif peut avoir des conséquences néfastes sur le système hormonal des êtres humains, surtout les hommes et surtout dans l'hémisphère nord. Les recherches se poursuivent dans ces différents domaines ; leurs résultats devraient être mis à la disposition de tous les agriculteurs, au Sud comme au Nord.



Il n'existe pas de consensus international à l'heure actuelle quant à la manière dont les biotechnologies et, en particulier, les organismes génétiquement modifiés (OGM), pourraient aider à relever les défis qui se posent dans le domaine de l'agro-alimentaire.

Ces nouvelles technologies présentent un grand potentiel, même si certains problèmes peuvent découler de leur usage. Les réactions négatives que l'on entend vis-à-vis des biotechnologies peuvent parfois sembler irrationnelles, mais il faut reconnaître que l'opinion publique n'a pas été suffisamment informée ou consultée en ce qui a trait au développement des OGM et aux recherches en cours sur les processus biotechnologiques axés sur l'évolution de l'alimentation .

Il est certain que pour les agriculteurs de tous les pays, au Nord comme au Sud, la phytogénétique et les biotechnologies offrent toutes sortes de possibilités : la biodiversité permet une utilisation des sols qui ne les épuise pas ; elle permet une alternance d'utilisation des ressources naturelles beaucoup plus étalée, et elle est donc moins exigeantes pour les sols que ne le sont les différentes formes de cultures traditionnelles.

Il est donc important de bien définir ce que l'on peut attendre des biotechnologies et de communiquer les informations pertinentes de façon aussi complète et transparente que possible, sans oublier de prendre en compte les problèmes d'ordre éthique qu'elles posent.

Il importe aussi de faire participer à ce débat les producteurs et les consommateurs et leur permettre de poser les questions qui les préoccupent. Quelle place faut-il accorder aux biotechnologies ? Quel rôle peuvent-elles jouer pour améliorer les caractéristiques des végétaux et accroître la productivité des récoltes? Mais, tout aussi important, comment peut-on garantir que la propriété intellectuelle, la gestion et le commerce des biotechnologies ne seront pas dominés par un petit nombre de sociétés privées ? Comment permettre un accès adéquat aux biotechnologies pour les pays pauvres et élaborer des mécanismes de sécurité adéquats touchant leur utilisation? Sur ce point, il faut se préoccuper du rôle de l'Etat. Lorsque le marché échoue -ou, d'une certaine manière, qu'il réussit trop bien- l'Etat doit pouvoir réglementer ses interventions, aux niveaux national et international, dans le sens du bien commun. Un Etat faible sera catastrophique pour les pauvres, et c'est là que réside le plus grand risque des biotechnologies.

- La production animale et la demande de produits d'origine animale devraient progresser rapidement au cours des prochaines décennies. Les animaux d'élevage se trouveront ainsi en concurrence avec l'homme pour la consommation de céréales. On prévoit qu'il y aura une concentration accrue et des problèmes connexes d'élevage dans les villes et autour des villes. Ces problèmes sont entre autres la pollution et les risques de transmission de maladies animales à l'homme.

La forte progression de la demande de protéines animales au cours des dernières décennies a été en grande partie satisfaite grâce à l'augmentation mondiale de la production industrielle de porcs et de volailles. L'incidence de l'agriculture durable,



des systèmes intégrés et des méthodes d'agriculture biologique a été très faible jusqu'à maintenant.



Sous l'effet de la croissance démographique, de l'augmentation des revenus, de l'urbanisation rapide et de l'évolution des habitudes alimentaires, on assiste à une expansion importante de l'élevage, surtout dans les pays en voie de développement. Les pauvres et les femmes des régions rurales sont fortement tributaires de l'élevage et on peut espérer que la croissance attendue dans ce secteur améliorera leurs revenus et augmentera leurs perspectives d'activités profitables.

D'une manière générale, face à l'augmentation rapide de la population, surtout dans les pays du Sud, l'intensification agricole s'impose. Dans les circonstances, les gouvernements n'ont pas le choix : ils doivent créer les conditions qui permettent aux producteurs d'atteindre leurs objectifs. La maîtrise de l'eau et l'accès aux technologies nouvelles et à des semences de qualité font partie de ces conditions.

On s'attend à ce que les porcs et la volaille continuent d'être la principale source de croissance. Ils ont un meilleur potentiel de conversion en aliments concentrés que les ruminants, et la technique de production qui s'applique dans leur cas est plus unifiée et se prête par conséquent mieux aux opérations commerciales à grande échelle. Ceci dit, les petits ruminants peuvent aussi jouer un rôle important dans le développement agricole : dans le Sahel par exemple, les animaux dits «de transport» sont essentiels pour le transport local des personnes et de la fumure organique. Dans bien des pays, les animaux de trait représentent l'essentiel de la mécanisation.

Des interventions étatiques en matière de politique de l'élevage seront nécessaires pour que les coûts environnementaux soient incorporés dans le coût des produits ; les États possèdent pour ce faire des outils, tels que l'établissement d'un zonage précis ainsi bien sûr que la taxation, qui devraient permettre d'obtenir une meilleure répartition géographique de la production intensive, et une redistribution plus équitable des revenus qui en découlent. Un aménagement adéquat et une saine gestion des périmètres pastoraux devraient contribuer à améliorer les productions animales et de réduire les conflits fonciers.

Le capital biologique essentiel au développement de l'élevage est constitué par les races des quelques espèces animales qui sont particulièrement importantes pour la production vivrière et agricole. La valorisation et l'utilisation par les agriculteurs des races animales les plus résistantes et offrant les meilleures perspectives de production est une mesure qui s'impose. Bien sûr, le potentiel génétique de ces races doit encore être amélioré pour que l'on puisse répondre efficacement aux impératifs de la sécurité alimentaire et du développement rural durable.

Toute production animale soutenable est impensable en l'absence de mesures propres à garantir la santé des animaux par l'endiguement des maladies animales transfrontalières, ainsi que par une gestion rigoureuse de la santé des bêtes. Certaines maladies peuvent avoir des conséquences extrêmement défavorables sur l'environnement, notamment lorsque des populations entières d'animaux sont décimées, comme cela s'est produit récemment en Grande Bretagne suite à l'épidémie de fièvre aphteuse qui a affecté ses troupeaux de ruminants.



- Les problèmes qui affectent les pêches et l'aquaculture sont plus que jamais d'actualité. Certains de ces problèmes ne sont pas nouveaux et font actuellement l'objet d'un débat international, comme par exemple la qualité et l'innocuité du poisson.

Il existe d'autres problèmes, moins connus mais tout aussi réels, tels que la sécurité des marins et des pêcheurs et le poids de leurs traditions culturelles.

Créer les conditions d'une exploitation durable demeure un objectif à atteindre pour l'ensemble des opérations halieutiques.

Certains facteurs doivent être pris en compte si l'on veut en améliorer la gestion, par exemple les droits de propriété, envisagés comme un moyen de définir et préciser les prérogatives, privilèges et responsabilités inhérents aux différentes modalités de gestion des pêches.

Il faudra aussi prévoir des indicateurs de développement durable, qui pourront être appelés à définir le cadre de gestion et de protection de l'écosystème. Enfin, il faudra trouver une solution efficace au problème de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et développer des procédures efficaces touchant la protection environnementale des zones de pêche.

Plusieurs mesures s'imposent : l'aménagement des secteurs de pêche continentaux pourrait améliorer la qualité et la quantité des prises et contribuer à sauvegarder l'environnement fluvial ; dans bien des cas, l'intégration de la pisciculture à l'exploitation agricole pourrait aider les petits producteurs à diversifier leurs sources de nutrition et de revenus ; enfin, le développement d'étangs piscicoles dans de nouveaux aménagements hydro-agricoles contribuerait à mettre en valeur le secteur de l'aquaculture.



3. LES PROBLÈMES POST-RÉCOLTES : TRANSFORMATION, ENTREPOSAGE ET CONSERVATION DES PRODUITS AGRICOLES

L'application de la technologie post-récolte vise généralement deux objectifs: la préservation de la qualité des produits et la réduction des pertes qui surviennent entre les étapes de la récolte et de la consommation. Les grands exploitants tirent facilement profit d'équipements coûteux en utilisant des procédés post-récolte de haute technologie. Cependant, de tels choix ne sont pas aussi rentables pour les petits exploitants, dont les moyens sont limités. Des techniques simples et peu coûteuses sont plus appropriées pour les exploitations commerciales à capacité réduite, pour les agriculteurs commercialisant directement leur production, ainsi que pour les jardiniers et pour les manutentionnaires des pays pauvres.

Des innovations en technologie post-récolte ont été développées dans les pays industrialisés visant à réduire les coûts de la main d'oeuvre et à obtenir des produits d'aspect parfait. Cependant, l'utilisation à long terme de ces méthodes n'est pas toujours avantageuse, pour des raisons socio-économiques, culturelles ou écologiques. Par exemple, l'usage de pesticides après une récolte peut être coûteux en argent ou en conséquences écologiques. Sur le plan local, un petit manutentionnaire peut se voir confronté à des problèmes majeurs comme une main d'oeuvre excédentaire, un crédit insuffisant, une source d'électricité peu fiable, un manque de moyens de transport ou des lacunes sur le plan des installations de stockage ou de conservation. La bonne préservation des produits agricoles, notamment les légumineux, nécessite dans certains cas l'usage de produits chimiques qui ne sont pas toujours bon marché ; on doit également disposer d'infrastructures appropriées, qui sont également coûteuses, telles des chambres froides ou des hangars. Heureusement, il existe un choix de techniques post-récolte simples, qui conviennent aux besoins des petits exploitants, en manutention comme en commercialisation.

La transformation des produits agricoles demeure une grave préoccupation pour les producteurs des pays en voie de développement car elle nécessite des investissements considérables. La production céréalière étant en déficit chronique, son entreposage, sa transformation et son transport ne posent pas de problème majeur en soi ; la situation des fruits et légumes est cependant différente : leur production est en hausse constante, et il n'est pas rare que ceux-ci pourrissent sur place car on n'a pas les moyens de les traiter, de les conserver et de les acheminer dans des délais appropriés. Bien sûr, les conséquences sur le revenu des agriculteurs sont importantes. Un système de gestion post-récolte peut être subdivisé en plusieurs étapes. Ainsi, les fruits et légumes sont souvent soumis à plusieurs manipulations à travers différentes phases de transport et d'entreposage entre la récolte et la consommation. Une manutention brutale des produits à l'une ou l'autre des étapes du processus et l'inadéquation de la réfrigération et du maintien de la température sont des causes communes de pertes post-récoltes. Le problème est souvent compliqué par l'absence de triage adéquat et l'usage de matériaux d'emballage mal adaptés.

Il faut s'assurer de développer des mécanismes fiables d'assurance de la qualité dans les procédés post-récolte, et ceci à toutes les étapes menant à la consommation du produit. Ceci implique la mise en œuvre de procédures d'inspections rigoureuses touchant l'hygiène, l'analyse des résidus de pesticides, l'étalonnage des instruments de réglage de la température



et la tenue des dossiers relatifs à la production. Les critères de qualité des produits sont appelés à prendre une importance primordiale dans les années qui viennent.

La situation alimentaire des pays varie énormément d'un hémisphère à l'autre, et entre pays appartenant au même hémisphère. Alors que certains États ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins et voient leurs économies lourdement hypothéquées par le coût des importations, d'autres parviennent à l'autosuffisance et réussissent à la gérer de façon adéquate. De plus, à l'intérieur même de chaque État, on note souvent de fortes disparités entre des régions aux potentialités inégales. C'est le rôle de l'État d'obtenir ou de débloquent les fonds nécessaires pour établir un régime de redistribution susceptible de réduire ces inégalités et mettre en place des mécanismes d'aide au secteur privé qui vont favoriser le développement des régions économiquement défavorisées qui jouissent d'un potentiel agricole reconnu.



4. LA COMMERCIALISATION : TRANSPORT, DISTRIBUTION ET EXPORTATION

En gros, la commercialisation consiste à s'informer de ce que veut un client et à le lui vendre en faisant un bénéfice. Cette définition met en lumière deux évidences: d'abord, en matière de commercialisation, le client est roi. Il n'acceptera de déboursier que si on lui offre une marchandise qui est conforme à ses besoins. Ensuite, la commercialisation est une activité à but lucratif : elle n'est viable que si elle rapporte des bénéfices aux intervenants.

On peut aussi définir la commercialisation des produits agricoles comme l'ensemble des services nécessaires pour faire parvenir un produit brut ou transformé du lieu de production au lieu de consommation. Cette définition fait ressortir le fait que la commercialisation comporte une série d'opérations successives: récolte, classement et tri, conditionnement, transport, entreposage, transformation, distribution, vente.

La commercialisation vise à fournir les services et les informations propres à ajuster la production aux besoins du marché et à permettre le transport du produit brut ou transformé du lieu de production au lieu de consommation. Dans ce contexte, un responsable affecté à la commercialisation d'un produit doit rassembler, évaluer et communiquer des informations sur le marché; il doit aussi aider les producteurs à planifier la production et à trouver des débouchés pour leurs produits ; enfin, il doit les conseiller efficacement sur les méthodes à employer en ce qui a trait aux récoltes, au transport, à l'entreposage et à l'obtention du crédit requis pour mener à bien ces diverses opérations.

Le rôle essentiel d'un responsable chargé d'améliorer la commercialisation des produits agricoles est de promouvoir l'intégration du secteur commercial dans l'économie rurale. Pour réaliser cet objectif il doit, grâce à des études de marché, découvrir ce que recherchent les clients potentiels et aider à mettre en place un système de production et de commercialisation propre à satisfaire la demande tout en maximisant le revenu des agriculteurs des zones rurales. Par la suite, le progrès sera fonction des efforts concertés de tous les intervenants.

Par ailleurs, le désenclavement des zones de production est une nécessité pour assurer une meilleure commercialisation des produits ; on sait qu'en Afrique, par exemple, l'insuffisance des infrastructures routières constitue un obstacle important à la commercialisation des produits de l'agriculture.

Le développement économique et social amène une urbanisation croissante. La population des villes croît plus rapidement que la population globale, surtout dans les pays en voie de développement, mais également dans plusieurs pays du Nord. Cette évolution de la structure de la population devrait ouvrir de nouvelles possibilités aux agriculteurs ; dans bien des cas, cependant, il faudra améliorer l'infrastructure routière et les transports et les rendre plus aptes à répondre à la demande, si on veut que ces nouvelles possibilités se concrétisent.

Dans ce contexte, l'agriculture de subsistance, celle qui produit tout juste de quoi nourrir le paysan et sa famille, est appelée à perdre du terrain. La contribution des agriculteurs va néanmoins devenir plus importante encore puisqu'ils devront nourrir des citoyens toujours plus nombreux. Pour cela, ils devront se spécialiser et acquérir de nouvelles compétences ; il



faudra donc les aider à passer d'une économie de subsistance à une production commerciale. A tous les stades du développement de l'agriculture, il faudra trouver les moyens d'encourager les producteurs à acquérir les nouvelles compétences requises pour la commercialisation efficace de leur production.

Les instances responsables, au niveau national tout autant que dans les localités, doivent s'employer à maximiser les revenus ruraux. Les causes de l'exode rural sont différentes d'un pays à l'autre et d'un cas à l'autre; mais la plus importante est peut-être l'attrait d'un emploi régulier et d'un revenu plus élevé en ville. Pour contrer cette tendance, il faut aider les ruraux à prendre en main la commercialisation de leur production vivrière et faire en sorte qu'une part aussi grande que possible du prix de détail revienne aux agriculteurs des zones rurales.

Dans l'hémisphère nord, on note une disparition progressive des agriculteurs et des petits producteurs au profit des gros exploitants, qui bénéficient de subventions. Malheureusement, sauf exception, l'État tend à négliger les agriculteurs des zones moins fertiles et ne reconnaît pas toujours l'effort requis pour assurer la préservation de l'environnement dans les zones montagneuses ou dans les secteurs touristiques. Dans les pays riches, les exploitations de petite dimension peuvent quand même être viables : elles sont en général spécialisées dans des productions intensives. Il s'agit de systèmes de production végétale ou animale qui peuvent rapporter beaucoup à l'hectare, comme par exemple l'élevage laitier ou la production de blé, ou de fruits et légumes.

Les agriculteurs les plus défavorisés sont ceux des pays pauvres, qui ne possèdent que de petites parcelles de terre, insuffisantes pour faire vivre leur famille, surtout s'ils se limitent aux cultures traditionnelles, comme par exemple celles du blé et du riz. Ces agriculteurs se retrouvent alors en situation d'infériorité par rapport aux grandes exploitations mécanisées. Leur problème se complique du fait que l'agriculture des pays en voie de développement, qui est surtout une agriculture de subsistance, n'est pas intégrée au marché mondial. En effet, les pays riches ont établi des barrières tarifaires, c'est-à-dire des droits de douane, et des barrières non tarifaires (des normes d'inspection sévères, ou des subventions à la production ou à l'exportation accordées aux agriculteurs locaux), qui visent à protéger leur propre marché. Ces mesures protectionnistes ont pour effet de bloquer l'exportation des produits du Sud, et d'empêcher les producteurs de ces pays de faire concurrence aux commerçants du Nord.

Il faut bien comprendre les points forts et les points faibles des exploitations de grande et petite dimensions, si on veut les promouvoir efficacement. Ainsi, pour aider les petits producteurs à accéder aux marchés, il faut leur conseiller un choix judicieux de cultures et leur fournir les informations dont ils ont besoin pour négocier en position de force autant avec leurs créditeurs qu'avec leurs clients.

Un problème qui est très répandu dans les pays en voie de développement, ainsi que dans les pays en transition, où la libéralisation des systèmes de commercialisation agricole est en cours, est le manque de crédit à la commercialisation et à l'entreposage intersaisonnier de produits agricoles. Depuis le début des années 1980, en Afrique et plus récemment en Europe de l'Est, le problème du transfert aux négociants privés des responsabilités relatives à la commercialisation, qui étaient la prérogative des organismes étatiques, fait l'objet d'inquiétudes croissantes. Ce problème est exacerbé par l'octroi par les gouvernements des pays riches à leurs agriculteurs de subventions spéciales à l'exportation, souvent contre l'avis de l'OMC ; cette mesure a pour effet de rendre les produits du Nord plus attrayants pour les



pays en voie de développement que ceux qui proviennent de pays du Sud.



Les pays en voie de développement souffrent également du mauvais état ou de l'inexistence de routes qui pourraient permettre le transport des denrées et leur acheminement vers les marchés. A ces difficultés s'ajoute le coût élevé de l'énergie, de l'essence en particulier. Ces problèmes ont pour effet d'augmenter les coûts de la production, ce qui les rend moins concurrentiels.

En Afrique subsaharienne, les offices de commercialisation, qui jouissaient jadis d'un accès privilégié aux prêts bancaires servant à l'achat de céréales vivrières ont été remplacés par des négociants privés qui, dans la plupart des pays, dominent désormais les échanges mais n'ont qu'un accès limité au crédit.

De ce fait, le secteur commercial est forcé de vivre au jour le jour, renouvelant rapidement ses stocks pour éviter de se trouver sans argent. La variabilité des prix saisonniers est souvent grande car les avoirs liquides servant à acheter les stocks sont limités. Cette évolution des systèmes de commercialisation fait retomber de manière croissante la responsabilité du stockage sur les agriculteurs, qui n'ont pas les moyens de l'assumer.

On observe une grande réticence des banques à offrir des prêts aux négociants de denrées alimentaires du secteur privé. Cette réticence est due au fait que les négociants oeuvrent en priorité dans un secteur mal structuré, qu'ils omettent souvent de comptabiliser leurs opérations et disposent de ressources limitées. De plus, ils n'ont pas beaucoup de contacts avec le système bancaire. Il faut dire aussi que les prêts octroyés pour le commerce agricole comportent de gros risques dus à la difficulté de prévoir avec exactitude les fluctuations des prix et la détérioration possible de produits souvent stockés de manière impropre. Enfin, les politiques conservatrices auxquelles sont soumises les banques dans les pays pauvres découragent les prêts.

Le contrôle sur les avoirs liquides, imposé par les ajustements structurels, et le niveau élevé des taux d'intérêt que les banques peuvent elles-mêmes obtenir limitent leur intérêt à se procurer une nouvelle clientèle dans le secteur privé.

L'une des principales contraintes qui pèsent sur l'octroi de prêts au commerce privé est l'exigence de garanties conventionnelles. Dans les pays développés, les produits stockés sont largement acceptés comme garantie des prêts : les banques peuvent verser à l'agriculteur ou au négociant une avance correspondant à un certain pourcentage de la valeur marchande des produits stockés dans un entrepôt sous douane et dûment assuré contre des pertes découlant d'incendies, de vols ou de dommages causés par des dérèglements climatiques.

Dans les pays pauvres, de telles formes de financement sont rarement disponibles ou ne le sont que pour financer des stocks de produits entrant dans le commerce de l'exportation ou de l'importation. La principale forme de garantie acceptée en Afrique, par exemple, est le bien immobilier, ce qui limite grandement la possibilité pour les particuliers d'obtenir des prêts : la plupart des biens immobiliers ruraux ont peu de valeur marchande et sont généralement inutilisables à cette fin.



Il faudra donc concevoir et adopter des mesures de financement mieux adaptées aux capacités et aux besoins des agriculteurs des pays du Sud (telles que l'octroi de micro-crédits aux entreprises privées, une expérience qui a connu un certain succès dans le passé en Asie), si on entend promouvoir une commercialisation qui déboucherait sur un développement économique accru du secteur agricole, une amélioration du niveau de vie des agriculteurs et des perspectives de sécurité alimentaire améliorées pour tous.



5. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une bonne politique de développement agricole doit viser à donner à tous les agriculteurs une formation de base, en ciblant plus particulièrement les jeunes agriculteurs qui débutent dans le métier. Le but recherché est de développer et de faire adopter des programmes de formation qui soient bien adaptés aux besoins de la population ciblée.

Le contexte général et le contenu de cette formation évoluent rapidement avec la généralisation d'une économie de marché mondialiste, ouverte aux échanges agroalimentaires internationaux. Cette tendance s'accompagne malheureusement, un peu partout, d'une diminution des moyens des Etats et d'une baisse conséquente de leurs interventions à caractère économique en milieu rural. Par ailleurs, l'urbanisation rapide à laquelle on assiste présentement requiert, avec le développement de nouveaux circuits commerciaux, des façons différentes de préparer les produits alimentaires à la consommation. Il faut aussi prendre en compte les problèmes environnementaux qui se posent à l'industrie : ceux-ci appellent une utilisation plus rationnelle des ressources de la planète, plus consciente aussi des risques d'épuisement ou de détérioration de ces ressources.

Les agriculteurs doivent pouvoir bénéficier de dispositifs de formation susceptibles de répondre à leurs besoins spécifiques. Toutefois, l'enseignement a un coût et les crédits de formation ne sont pas illimités. Il est donc important de définir et d'élaborer des programmes qui mettent moins l'accent sur le contenu technique ou scientifique que sur l'approche : celle-ci doit être coordonnée et systématique, elle doit bien décrire les différentes étapes de l'apprentissage, les méthodes à utiliser, ainsi que les moyens et outils requis pour atteindre efficacement les objectifs définis au départ.

Dans les pays où les dispositifs de formation sont amenés à connaître des évolutions rapides, cette approche est indispensable si on veut élaborer des dispositifs de formation qui répondent aux besoins nouveaux des différentes composantes de la société rurale et, en tout premier lieu, des agriculteurs.

Le développement de nouveaux dispositifs de formation, bien adaptés aux enjeux du progrès rural, passe par une étude rigoureuse du contexte économique, social et culturel de chaque État. Le formateur doit bien analyser les différents métiers agricoles et identifier correctement les besoins de formation des différents acteurs du développement rural ; il faudrait idéalement qu'il élabore ses plans de formation en collaboration entre tous ces acteurs. En bout de ligne, il devra évaluer les résultats des actions de formation afin de savoir si les objectifs visés ont été atteints et à quel coût pour la collectivité et les individus concernés. Il pourra ainsi ajuster les programmes et les amender en fonction des progrès de l'industrie et des besoins changeants des agriculteurs.

Dans les pays du Sud, les métiers sont plus ou moins constitués dans leur technicité et leur organisation ; parfois, il faut même les créer. Le cumul des activités est fortement développé dans certaines zones rurales : une partie importante de la population associe aux activités de



production agricole d'autres fonctions, notamment dans le commerce, l'artisanat ou le service au public. Les interactions entre ces différentes activités sont très importantes et il faut en tenir compte.

La mise en œuvre d'un programme de formation efficace exige de combiner des méthodes et des pratiques de gestion spécifiques, une organisation sociale intégrée dans des établissements de formation pas toujours adéquats avec des moyens humains, matériels et financiers forcément limités et des contraintes législatives ou administratives dont il faut tenir compte. Dès l'élaboration d'un projet de programme de formation, qui doit se construire en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, et notamment les futurs bénéficiaires de la formation, la démarche doit analyser les interactions entre les différents éléments et organiser leur agencement et leur mise en relation.

On doit identifier clairement les acteurs impliqués et leurs stratégies, les résultats attendus par rapport aux besoins de compétences, les caractéristiques culturelles des personnes à former et leur encadrement.

Le développement de programmes de formation professionnelle bien adaptés devrait normalement favoriser l'échange d'expériences entre agriculteurs. Il importe, dans ce contexte, de favoriser la collaboration entre établissements et organisations nationales, internationales et étrangères qui s'intéressent à la formation professionnelle, tout en tenant compte des différences culturelles qui existent nécessairement entre les différents intervenants.

Il faudrait aussi viser à constituer une expertise collective en matière de formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture. Les enjeux d'avenir sont importants, si on veut permettre aux producteurs de s'adapter aux évolutions économiques, sociales et culturelles en cours.

Les échanges réguliers entre producteurs du Nord et du Sud sont l'occasion d'un enrichissement mutuel et devraient être encouragés.

Les parlementaires de tous les pays ont aussi un rôle important à jouer dans le perfectionnement des agriculteurs : ils doivent appuyer les programmes susceptibles de déboucher sur une amélioration des connaissances des personnes impliquées dans ce domaine. L'atteinte de cet objectif aura comme résultante, à moyen terme, une amélioration des pratiques agricoles. A long terme, c'est toute l'économie d'un pays ou d'un ensemble de pays qui en bénéficiera.



CONCLUSION

On assiste présentement à un éveil collectif face à des problèmes qui sont tous étroitement liés à l'agriculture, à la pauvreté et à la faim. Il est certes possible, à l'heure actuelle, de réaménager l'agriculture en fonction du bien commun, et en tenant compte des besoins des générations à venir.

La complexité du monde est renforcée par la mondialisation. Dans ce contexte, il y a les pays riches, pour lesquels la sécurité alimentaire n'est pas un problème majeur, qui sont de plus en plus conscients des problèmes d'environnement mais pour lesquels l'aide internationale et le développement économique ne sont pas une priorité. A l'opposé, il y a plus d'un milliard de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Ce sont essentiellement des ruraux, qui souffrent de malnutrition chronique, qu'elle soit quantitative ou qualitative. Ces personnes vivent dans des pays où l'économie de marché ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Entre ces deux pôles il y a des pays qui souhaitent vraiment participer à l'économie de marché, et demandent instamment de l'aide pour accéder aux marchés mondiaux, protéger leurs chaînes alimentaires, mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles, et appliquer les biotechnologies modernes.

Comment envisager l'agriculture de l'avenir ? Bien sûr, on se préoccupe surtout du problème des quantités de nourriture nécessaires à la survie. Malheureusement, on ne tient pas suffisamment compte de la qualité des aliments et des liens qui existent entre l'alimentation et la santé humaine. Pourtant, il est de plus en plus évident que de nombreuses maladies chroniques, comme le cancer et les maladies cardiovasculaires, sont étroitement liées au régime alimentaire. Mais comment garantir que chaque individu puisse avoir accès à une alimentation saine ? C'est un objectif qui semble difficile à atteindre présentement : dans de nombreux pays, le secteur agricole n'est pas orienté vers la production de protéines maigres et de légumes en quantités suffisantes, à des prix raisonnables. Une partie de la solution se trouve peut-être dans les programmes de sélection et de production d'aliments d'origine végétale ou animale qui favorisent la santé.

Il est clair que si la tendance actuelle se maintient, le monde deviendra de plus en plus interconnecté. Nous assistons présentement à des mouvements massifs de personnes et de biens, qui tendent en fait à s'accélérer. Le grand paradoxe de l'économie de marché est que plus la mondialisation s'accroît et plus on laisse jouer les forces du marché, plus il faut réglementer afin de corriger les effets négatifs de toute cette activité sur la santé publique, l'équité sociale et l'environnement. C'est pourquoi on a besoin d'accords, de directives, de normes : il faut orienter la réflexion des pays riches de façon à ce que les plus vulnérables soient protégés et aidés, par le biais de subventions, d'allègement de leur dette, de la levée des contraintes tarifaires ou autrement. Il faut aspirer à une mondialisation à visage humain, qui respecte la diversité.



On doit plus que jamais continuer à négocier des accords multilatéraux équitables, même si leur mise en œuvre se révèle souvent difficile. De nombreux efforts doivent être déployés pour les rendre efficaces, et pour cela il faut favoriser les débats et les échanges entre les pays, entre ceux du Nord et du Sud et ceux qui appartiennent à la même hémisphère.

Il importe également de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande dans le domaine de la production alimentaire en réduisant la production et le stockage. On pourra envisager, pour ce faire, de laisser certaines terres en friche dans les secteurs où une forme de production est excédentaire, pour les exploiter à d'autres fins. On pourrait aussi soutenir le revenu des agriculteurs en tenant mieux compte des responsabilités de ceux-ci en tant que gardiens de l'environnement, surtout dans les régions à faible rendement.

Il serait juste et équitable que les grands exploitants du secteur privé, qui sont les principaux responsables des excédents, soient amenés de quelque façon à restreindre leur production ou à amortir, financièrement ou autrement, les impacts de cette surproduction, dont ils sont en grande partie responsables, sur les petits agriculteurs du Nord et du Sud.

En définitive, on voudrait aussi permettre au consommateur, habitué aux traditions alimentaires de son pays et de sa région, de conserver sa culture culinaire et le libre choix de ce qu'il veut manger. Le succès des entreprises agricoles du Nord passe par la valorisation et la promotion des produits régionaux, ainsi que par la création et le développement d'activités et d'emplois nouveaux, liés à la transformation de ces produits. Les États concernés devront faire leur part et aider les agriculteurs à assumer les coûts additionnels liés à une amélioration sensible de la qualité des produits. Le consommateur devrait également être sensibilisé afin d'être disposé à payer un prix plus élevé pour les produits remplissant des critères de qualité plus élevés.

On possède déjà des méthodologies éprouvées en matière d'agriculture, comme la protection intégrée des plantes et l'agriculture de conservation, qui traitent de problèmes de production particuliers, et le Codex Alimentarius, qui définit les normes de sécurité sanitaire des aliments. A l'heure actuelle toutefois, le secteur de l'agriculture dans son ensemble manque d'un cadre unificateur qui puisse orienter les actions nationales touchant les politiques et les méthodes requises pour optimiser la production. Il faudrait préciser les principes de base des bonnes pratiques dans des domaines tels que le travail du sol, la production végétale et animale, la transformation à la ferme, la gestion de l'énergie et des déchets et le développement de techniques appropriées de production de biotechnologies. Cette réflexion globale pourrait certes se poursuivre dans le cadre unificateur de pays de la Francophonie intéressés par le progrès de l'agriculture dans leur quête de sécurité alimentaire et de développement durable.



Projet de résolution
sur
l'agriculture

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Niamey du 6 au 9 juillet 2003, sur proposition de la commission de la coopération et du développement,

RECONNAISSANT l'importance d'une répartition équitable des profits de l'agriculture entre le Nord et le Sud;

FAVORISANT le développement de pratiques politiques et économiques justes et participatives dans le domaine agricole;

DÉSIREUSE de promouvoir le développement économique dans le secteur de l'agriculture tout en assurant la pérennité des ressources naturelles des sols et des eaux et la protection de l'environnement ;

SOUCIEUSE d'assurer la protection, le respect et la bonne utilisation des ressources animales de la terre et de la mer ;

CONSCIENTE des problèmes majeurs que posent aux agriculteurs des pays du Sud les entraves à l'exportation imposées par les gouvernements des pays riches, telles que les taxes douanières et les subventions à l'exportation versées aux agriculteurs du Nord ;

SOUCIEUSE de favoriser les regroupements d'agriculteurs de pays et de régions possédant des valeurs et des intérêts communs dans des zones géographiques bien définies, pour leur permettre de développer leur production d'une manière plus harmonieuse et mieux concertée ;

ESTIMANT que les objectifs du secteur agricole seront atteints plus facilement et plus rapidement si on met davantage l'accent, dans les pays en voie de développement comme dans les pays riches et dans les pays en transition d'Europe de l'Est, sur le perfectionnement professionnel et technique des agriculteurs ;

RECOMMANDE que les États membres de la Francophonie encouragent la mise en place de pratiques agricoles axées sur la préservation de l'environnement en mettant à la disposition des producteurs des équipements et des technologies permettant de produire durablement sans affecter dangereusement l'équilibre naturel ;

RECOMMANDE que les États membres de la Francophonie analysent les termes de l'échange et proposent à leurs gouvernements des mesures concrètes favorisant une meilleure insertion des pays du Sud dans le marché mondial, suite à une révision des accords internationaux touchant le domaine de l'agriculture ou autrement ;

RECOMMANDE que les États membres de la Francophonie et leurs régions appartenant à une zone géographique donnée et partageant les mêmes problèmes se regroupent dans un esprit de production juste et équitable, visant l'autosuffisance pour tous les États et la sécurité alimentaire pour chaque individu.

RECOMMANDE que les États membres de la Francophonie élaborent des programmes de formation adaptés aux besoins des différents types de producteurs; mettent en place un système d'appui-conseil axé sur la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles; favorisent les échanges d'expériences et les visites entre producteurs; et facilitent l'accès de tous les producteurs aux nouvelles technologies agricoles.



